

LETTRE DU CENTRE N° 185

Sujet : Nouvelles sessions de formation sur la DSN pour les institutions de prévoyance.

En 2015, le Centre de formation et des expertises métiers a organisé, en lien avec le Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP), un dispositif de formation destiné aux formateurs relais des institutions de prévoyance.

Bien accueilli par la profession, le dispositif est reconduit dans une version actualisée et adaptée au calendrier du projet de déploiement de la DSN. Il concerne tous les collaborateurs impactés par celle-ci et notamment les informaticiens, membres des équipes projet MOA ou gestionnaires de comptes.

La formation doit permettre aux collaborateurs concernés par la DSN de s'approprier le cahier technique de la norme NEODES incluant les spécificités propres aux institutions prévoyance. Elle constitue une aide approfondie à la lecture du cahier technique (phase 3 du déploiement) et a pour objectif général de préparer l'intégration des différentes données dans le système interne de gestion mais aussi d'être en capacité de répondre aux questions des entreprises dans le cadre des différents processus commerciaux (prospection, appel d'offre, souscription,..) et de gestion (contrat, affiliations, radiations, mutations, gestion des cotisations prévoyance, support dématérialisation,..).

Vous trouverez ci-après le contenu et les modalités pratiques de cette formation.

Quatre sessions sont proposées, une par trimestre. Elles se dérouleront, sur deux journées de 9h00 à 17h00, aux dates suivantes :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| - 08 et 09 mars 2016 | - 07 et 08 juin 2016 |
| - 13 et 14 septembre 2016 | - 06 et 07 décembre 2016 |

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 20 février 2016 au centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gje.cfp@agirc-arrco.fr).

Cette formation peut également être proposée en intra.

A noter, cette formation sera intégrée à l'offre du CFEM en 2017 sur la même périodicité.

PJ : Contenu de la formation
Bulletin d'inscription

Destinataires : *Direction générale*
Direction de la prévoyance
Responsable de projet DSN
Direction de la communication
Direction des ressources humaines
Responsables formation
Pour info : secrétaire du CE

Aide à la lecture du cahier technique NEODES pour les institutions de prévoyance

Durée : 2 jours

Objectifs :

- Savoir lire et trouver la bonne information dans le cahier technique
- Identifier le rôle du concentrateur IP

Pré-requis :

Avoir identifié les impacts de la DSN sur les processus métiers des IP et connaître l'architecture générale du dispositif et des flux
Avoir une expérience dans le domaine de la gestion du recouvrement dans les IP.

Déroulé de la formation :

- Le cahier technique NEODES :
 - La réception des données par le système DSN
 - Le principe de constitution des messages DSN
 - Les contrôles
- Les fonctionnalités
- Le service DSN pour les IP
 - Le concentrateur IP
 - Les données DSN pour les IP
- Le paiement des cotisations

Tarif pédagogique : 700 € par stagiaire

Responsable pédagogique : Vincent Petitpas (vpetitpas@agirc-arrco.fr)

Les dates proposées:

- 08 et 09 mars 2016
- 07 et 08 juin 2016
- 13 et 14 septembre 2016
- 06 et 07 décembre 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

Aide à la lecture du cahier technique NEODES pour les institutions de prévoyance

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choisit la session :

Du 08 et 09/03/2016

Du 07 et 08/06/2016

Du 13 et 14/09/2016

Du 06 et 07/12/2016

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 700 € (module 2) ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

**A renvoyer avant le 20 février 2016
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr**